

DÉROULEMENT DU STAGE D'ÉTÉ

LE STAGE D'ÉTÉ – PRÉSÉLECTION EUROPÉENNE:

1ÈRE PHASE: SÉLECTION VIDÉO

2E PHASE À LAUSANNE: SEMAINE DE STAGE AVEC ATELIERS THÉMATIQUES

1ÈRE PHASE : SÉLECTION VIDEO

Chaque candidat/e doit s'inscrire sur le site internet du Prix de Lausanne (www.prixdelausanne.org), via le formulaire d'inscription et soumettre un fichier vidéo (un/e seul/e candidat/e par fichier vidéo) **avant le 31 mars 2020**. Les inscriptions ouvrent le 1er décembre 2019.

Le fichier vidéo doit être filmée en studio et contenir tous les éléments listés ci-dessous. A défaut, le/la candidat/e peut être exclu/e par le jury de sélection.

1. Format

- Seuls les fichiers vidéo sont acceptés. Si vous ne parvenez pas à télécharger un fichier vidéo, veuillez s.v.p. contacter registration@prixdelausanne.org
- Le nom complet du/de la candidat/e doit être inclus dans le titre du document de la manière suivante : le nom de famille en majuscules suivi du prénom en minuscules « NOM DE FAMILLE Prénom ».
- L'évaluation par le jury se faisant de manière anonyme, le nom du/de la candidat/e ne doit pas apparaître dans la vidéo elle-même.
- La qualité de l'image et du son doit être contrôlée avant la mise en ligne.
- L'usage d'un trépied est vivement recommandé pour garantir la stabilité de l'image.
- **La caméra doit être positionnée sous un angle qui montre la danseuse ou le danseur au mieux (il est recommandé de filmer la barre en diagonale et le milieu de face).**
- Le son **ne doit pas être enregistré séparément** et édité sur la vidéo.
- Aucune voix de professeur ne doit être entendue.
- Il est déconseillé de filmer le/la danseur/euse en face d'une fenêtre pendant la journée.
- Il est conseillé d'allumer les lumières dans le studio.
- Le tournage doit se faire en une seule session et non au cours de plusieurs jours/semaines.

2. Contenu du fichier vidéo

Le fichier vidéo doit **durer environ 10-15 minutes** et donner une bonne idée non seulement des capacités musicales et techniques du/de la candidat/e, mais également de ses capacités d'expression artistique. Il doit montrer le corps entier du début à la fin et inclure les séquences suivantes, sans introduction ni montages spéciaux :

- 2.1. Milieu (10 minutes maximum)** : adage, pirouettes, petit et grand allegro sur pointes pour les filles.
- 2.2. Une courte variation classique** tirée du répertoire (sur pointes pour les filles).
- 2.3. Un court enchaînement contemporain ou une courte variation contemporaine** (deux minutes au maximum) qui peut être tiré du répertoire, de travail en classe ou d'une création du/de la candidat/e. Cet enchaînement doit montrer d'autres capacités que celles



démontrées dans la variation classique et la maîtrise d'un vocabulaire différent que celui du ballet.

Sans ces enchaînements et variations, le fichier vidéo ne sera pas pris en considération.

Des extraits de spectacles ne sont pas acceptés.

3. Tenue pour la sélection vidéo

Si l'arrière-fond est sombre, les candidat/e/s devront porter une tenue de couleur claire afin que les lignes du corps et les pas soient bien visibles. Par exemple, lors du tournage, il ne faut pas porter un justaucorps blanc si le fond de l'image est lui-même blanc, de même pour un justaucorps noir sur un fond noir.

3.1 Contemporain – enchaînement ou variation

Filles et garçons : pieds nus, demi-pointes ou avec des nu-pieds (pour protéger la plante du pied)

3.2 Variation Classique et Milieu

Garçons : collants foncés unis et T-shirt moulant uni – **pas de** jambières **ni** de T-shirt flottant

Filles : collants blancs ou roses et justaucorps uni sans manche – **pas de** jupe, **ni** de tutu de répétition, **ni** jambières, **ni** T-shirt flottant

4. Délais d'inscription

Les documents d'inscription et les frais d'inscriptions de CHF 150.- (cent cinquante francs suisses) doivent parvenir au Prix de Lausanne **avant le 31 mars 2020.**

Le fichier vidéo doit parvenir au Prix de Lausanne **avant le 31 mars 2020.**

Aucun/e candidat/e dont le fichier vidéo, les documents d'inscription, le paiement des frais d'inscription parvient après les délais ne pourra participer à la sélection vidéo.

Le jury des sélections vidéo choisira un **maximum de 60 candidat/e/s**. Ses décisions sont irrévocables. Les candidat/e/s seront informé/e/s des résultats des sélections vidéo au plus tard le **10 avril 2020.**

Pour les candidats sélectionnés, les seconds documents d'inscription et le frais d'inscription de CHF 200 (deux cents francs suisses) doivent parvenir au Prix de Lausanne **au plus tard le 30 avril 2020.**

Ils participeront au stage d'été - présélection européenne du **lundi 6 juillet au samedi 11 juillet 2020.**

2^E PHASE : SEMAINE DE STAGE

Les participant/e/s doivent être prêts pour le début de la semaine du stage d'été à Lausanne le **lundi 6 juillet 2020** au matin. L'adresse, l'heure et les horaires seront communiqués après la sélection vidéo.



1. Présentation au jury sur six jours

Les candidat/e/s sont réparti/e/s en plusieurs groupes.

De lundi à samedi

Le jury observe les candidat/e/s puis leur attribue des notes lors des cours et coaching classiques et contemporains.

Samedi

A l'issue de la journée, le jury délibère en tenant compte des résultats des six jours et sélectionne un maximum de 4 candidat/e/s pour participer au concours du Prix de Lausanne 2021.

2. Leçons, sessions de coaching, ateliers thématiques

Pendant le concours à Lausanne, les candidat/e/s

- suivent tous les jours une leçon de ballet;
- suivent des cours de danse contemporaine;
- travaillent leur variation classique et leur variation contemporaine avec un coach
- ateliers thématiques engageant un dialogue entre participants, professeurs et coaches.

Tenue pendant le stage d'été

3.1 Leçons et sessions de coaching de danse classique :

Filles: justaucorps sans manches et collants roses, demi-pointes et pointes (avec rubans). Pas de bijoux ou décorations dans les cheveux. Les tutus de répétition sont autorisés pour le coaching des variations classiques.

Garçons: T-shirt moulant uni blanc ou noir, ou justaucorps blanc et collants noirs, chaussettes blanches et demi-pointes blanches.

3.2 Leçons et sessions de coaching de ballet contemporain :

Filles: collants noirs longs sans pieds et justaucorps. Le port de chaussette ou "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est demandé. Coiffure: chignon ou queue de cheval. Pas de bijoux ou décorations.

Garçons: collants noirs longs sans pieds et T-shirt moulant. Le port de "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est demandé.

Ce document fait partie intégrante du Règlement du stage d'été